



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Agences en douane

Question écrite n° 10473

#### Texte de la question

M Alain Lamassoure appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, charge du budget, sur les inquietudes des commissionnaires et agents en douane engendrees par les mutations liees au Grand Marche europeen. En effet, un grand nombre d'agents en douane sur la frontiere pyreneenne ont du investir, en materiel et en personnel, pour faire face a l'accroissement du trafic, lie notamment a l'entree de l'Espagne et du Portugal dans la Communaute europeenne. Or la suppression des operations de controle aux frontieres pour les produits intracommunautaires le 1er janvier 1993 entrainera la disparition de cette activite. Dans ce cadre, certaines mesures devront etre prises afin de permettre a ces professionnels de se reconverter et de s'orienter vers d'autres activites de transport ou de distribution. Il demande qu'elles sont les mesures envisagees par le Gouvernement afin de faciliter la reconversion de cette profession d'ici a 1993.

#### Texte de la réponse

Reponse. - L'achevement du grand marche interieur, prevu pour la fin de 1992, ne peut manquer d'avoir des repercussions sur les methodes de travail de l'administration des douanes et l'activite des professionnels du transport et du dedouanement. Beaucoup d'incertitudes entourent encore les modalites pratiques et le calendrier selon lequel le projet de construction europeenne entrera progressivement dans les faits. Un dispositif douanier reparti sur l'ensemble du territoire restera a l'evidence necessaire pour assurer le controle du trafic commercial avec les pays tiers, amene a se developper, ainsi que les controles qui demeureront indispensables dans les echanges intracommunautaires en fonction du degre de realisation de l'objectif d'integration. C'est pourquoi il ne saurait etre envisage de supprimer la totalite des bureaux de douane dans les zones frontieres intracommunautaires. Un bon nombre d'entre eux devront etre maintenus pour assurer la fonction de « bureaux interieurs » de la Communaute, notamment dans les zones de forte densite industrielle et humaine telle la region Nord - Pas-de-Calais. Dans le but de preparer la nouvelle carte de dedouanement de la region, la concertation avec les professionnels, qui a d'ailleurs toujours existe, se poursuit afin de degager des orientations communes concernant la localisation des services. Actuellement, elle est surtout axee sur le lancement du projet de creation du centre international de Roncq - Neuville-en-Ferrain, auquel la douane est etroitement liee, et dont l'ouverture est prevue pour la fin de l'annee. Toutefois, les partenaires de la douane, professionnels du transport et commissionnaires en douane, doivent etre conscients de ce que la necessaire reconversion a laquelle ils devront se plier d'ici a 1993 ne depend que tres marginalement d'options propres a cette administration dont la mission est de prendre en compte les donnees de la vie economique et de s'y adapter, et non de les freiner ou de les contrarier.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Lamassoure Alain](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 10473

**Rubrique** : Douanes

**Ministère interrogé** : budget

**Ministère attributaire** : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 6 mars 1989, page 1082